



© FAO/Inger Asselin

## Sénégal |

DEUX PROJETS FEM SÉNÉGAL ET MALI

# Des Clubs Dimitra soutenus par le FEM

A partir de 2016, 400 Clubs Dimitra seront mis en œuvre au Sénégal dans le cadre d'un projet de la FAO exécuté avec le Gouvernement du Sénégal. Ce projet financé par le FEM vise à renforcer les capacités des producteurs à faire face aux chocs, s'adapter aux menaces climatiques (résilience), améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et augmenter leurs revenus. Les objectifs et les activités sont similaires à ceux du projet au Mali (voir encadré ci-dessous) mais ils intégreront l'approche des Clubs Dimitra afin de renforcer l'ancrage communautaire, l'autonomisation des populations rurales, la dimension genre et le partage d'expériences entre les zones cibles du projet (notamment en matière d'adaptation au changement climatique).

Le projet couvre trois zones éco-géographiques particulièrement vulnérables au changement climatique : le Ferlo (variabilité

des pluies, désertification), le bassin arachidier (érosion, acidification et salinisation des sols) et le Sénégal oriental (variabilité des pluies, érosion, températures élevées). Il est fait appel à la FAO pour son expertise en matière de développement rural : production agricole et sécurité alimentaire, adaptation au changement climatique, agro-biodiversité, renforcement des capacités – notamment au niveau communautaire, production de fourrage et gestion des pâturages. Dans ce projet, deux approches-phare de la FAO, les champs écoles paysans et les Clubs Dimitra, seront mobilisées dans une alliance méthodologique déjà mise en œuvre avec succès au Sénégal dans la Vallée du Fleuve et en Casamance.

✳ **Pour en savoir plus, contacter:**

Yannick De Mol  
yannick.demol@fao.org

## Mali | Champs écoles paysans pour l'adaptation au changement climatique

Lancé en 2012, le projet « Intégrer la résilience climatique dans la production agricole pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales » au Mali se base sur 15 ans d'expérience du programme régional GIPD (Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs) en matière de Champs écoles paysans (CEP) et d'agriculture durable. Il aborde les dimensions climatiques, environnementales, sociales et économiques liées au changement climatique en intégrant des questions, des stratégies et des outils d'Adaptation au changement climatique (ACC) sur deux axes : renforcement des capacités des agriculteurs/trices via

les CEP et plaidoyer au niveau institutionnel, notamment pour renforcer la prise en compte du changement climatique.

Les champs écoles paysans sont une approche d'éducation communautaire basée sur l'expérimentation (« apprendre en faisant ») et la coopération. Grâce à des sessions d'apprentissage hebdomadaires, des groupes de 20-25 producteurs/trices d'un même village ont la possibilité de tester des innovations dans un environnement sécurisé et développer leurs capacités d'adaptation au changement climatique durant une saison agricole. L'apprentissage est mené par un-e

facilitateur/trice qui a suivi le même cursus pendant une saison et acquis une bonne compréhension des principes d'éducation non-formelle en même temps que des pratiques existantes d'ACC. Le CEP constitue donc une plateforme d'apprentissage des agriculteurs/trices leur permettant d'adapter à leurs besoins et contexte les pratiques ACC existantes sur base de la recherche, de la vulgarisation et des pratiques traditionnelles.

Après trois années de mise en œuvre, les résultats parlent d'eux-mêmes : mise à l'échelle de l'approche ACC/CEP dans 134 communes grâce à l'implication pleine et entière des autorités nationales et locales ; adoption de semences améliorées dans 242 villages ; dissémination de 13 variétés améliorées/adaptées, création de 4 périmètres d'agroforesterie et de barrières arboricoles (gérés par des organisations paysannes composées à 75 pour cent de femmes) ; environ 16 000 producteurs, dont plus de 5 000 femmes, renforcés dans leurs capacités ; publication d'un guide de formation pour les facilitateurs sur les pratiques des CEP en matière d'ACC ; intégration de l'ACC dans les politiques nationales ; création d'un fonds national climat en soutien aux principaux acteurs de développement.

✳ **Pour en savoir plus, contacter:**

Toufic Elasmr - toufic.elasmr@fao.org  
Anne-Sophie Poisot - annesophie.poisot@fao.org



© FAO/Switarasaw Wojtkowiak